

# LA CHARTE AVEC LES FAMILLES

Le diagnostic partagé  
Territoire Nord CALI

Novembre 2025



L'essentiel & plus encore



La **Charte Famille**, initiée par la MSA et ses partenaires

# Edito

L'action sociale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) s'appuie sur plusieurs dispositifs pour accompagner les familles dans leur parcours de vie et soutenir les territoires ruraux. Parmi ces dispositifs, la Charte « Avec les familles » a pour objectif de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des familles habitant un territoire rural.

Des partenaires se sont engagés à nos côtés dans ce projet : la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), l'espace de vie sociale Esprit de solidarité et le centre social Portraits de Familles. Et bien d'autres partenaires du territoires soutiennent ce projet (Département,...).

Entre 2025 et 2028, la charte avec les familles se déployera sur les 28 communes du nord de la CALI, un territoire repéré par la MSA comme prioritaire au regard des indicateurs de fragilité et de ruralité.

Dans une logique participative, cette démarche prend tout son sens grâce à l'implication des acteurs associatifs et institutionnels œuvrant quotidiennement en proximité des familles de ce territoire, mais également grâce à la mobilisation des familles et des élus des collectivités.

Le diagnostic partagé est la première étape de cette charte. A partir de 5 thématiques repérées, nous avons questionné les professionnels, les élus, les familles pour connaître les préoccupations et les attentes de chacun.



Vous trouverez dans ce dossier les résultats du diagnostic par thématiques : la parentalité, la jeunesse, la santé, l'accès aux droits et le vivre ensemble.

Chaque fiche s'articule autour des constats des professionnels, des réponses des familles au questionnaire envoyé, assorties de leurs paroles, et d'éléments statistiques. Une cartographie par thématique vient en complément pour montrer les offres de services existantes et la richesse du territoire.

Ce recueil de données nous permet à présent de poursuivre vers une phase opérationnelle : la coconstruction et la mise en œuvre d'actions concrètes à destination des familles.

Ensemble, faisons de votre territoire, un lieu où il fait bon vivre pour toutes les familles !



# Sommaire



1- C'est quoi une « Charte avec les familles » ?



2- Le diagnostic : données générales



4- La jeunesse



5- La santé



6- L'accès aux droits



7- Le vivre ensemble



Remerciements





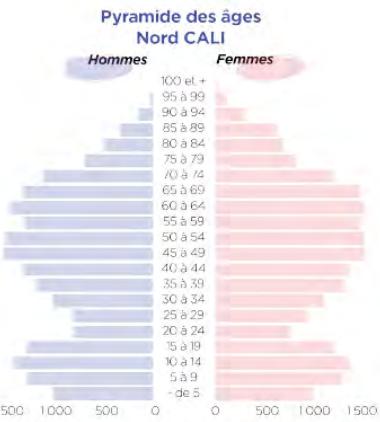
## C'EST QUOI UNE CHARTE AVEC LES FAMILLES ?

Un projet participatif avec les familles,  
le territoire, les institutions  
et les partenaires du monde associatif.

### L'objectif

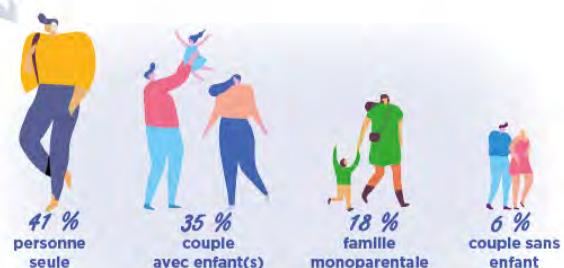
Développer ou soutenir des actions ou des services pour répondre aux besoins des futurs parents, des parents et leurs enfants de 0 à 25 ans.

#### Le territoire



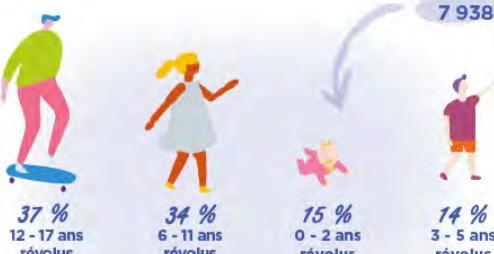
20 670 personnes couvertes et 8 499 allocataires (CAF et MSA - dec. 2023)

- Les familles (allocataires avec enfants à charge au sens de la législation familiale) : au nombre de 4528, les familles représentent 53,3% de l'ensemble des foyers allocataires (contre 45,6% en Gironde).
- Parmi les familles du territoire, plus d'un tiers sont des familles monoparentales (1502 familles monoparentales).



COMPOSITION DES FOYERS D'ALLOCATAIRES

7 938 enfants à charge âgés de 0-17 ans



RÉPARTITION DES ENFANTS À CHARGE PAR TRANCHE D'ÂGE

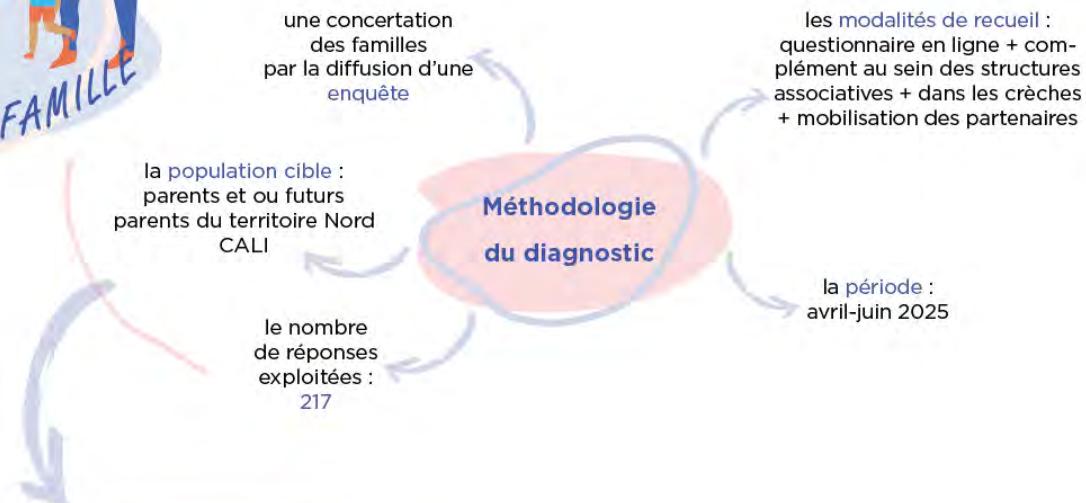


La Charte Famille, initiée par la MSA et ses partenaires



# C'EST QUOI UNE CHARTE AVEC LES FAMILLES ?

## Le diagnostic : données générales



Nombre de réponses exploitées	Nombre de répondants	% de l'échantillon de la population
Attend un enfant	3	1
Parents d'enfants de 0 - 2 ans	41	19
Parents d'enfants de 3 - 11 ans	128	59
Parents d'enfants de 12 - 17 ans	94	43
Parents d'enfants de 18 - 25 ans	42	19
Situation de monoparentalité	57	26
Parents d'enfants porteurs de handicap	36	17

### Profil par sexe et âge des répondants

- 88 % des répondants sont des femmes ; près de la moitié sont âgés de 36 à 45 ans (47%).
- Les familles monoparentales : plus de 9/10 des parents isolés sont des femmes (91%) ; plus de la moitié sont âgés de 36 à 45 ans (53%).

### Situation au regard de l'activité professionnelle

Dans 74% des foyers : les deux parents travaillent ou sont en recherche d'emploi, parent isolé travaille ou en recherche d'emploi.

### Zoom familles monoparentales

- 70% des parents isolés travaillent ou sont en recherche d'emploi.
- 28% sont sans activité professionnelle.

### Les biais / les limites de l'enquête

- Questionnaire en ligne = s'adresse à des familles connectées / à l'aise avec l'outil numérique.
- Constats = familles actives = biais sur les réponses apportées.
- Pas suffisamment de réponses exploitables de la part des futurs parents.

### Concertation des partenaires

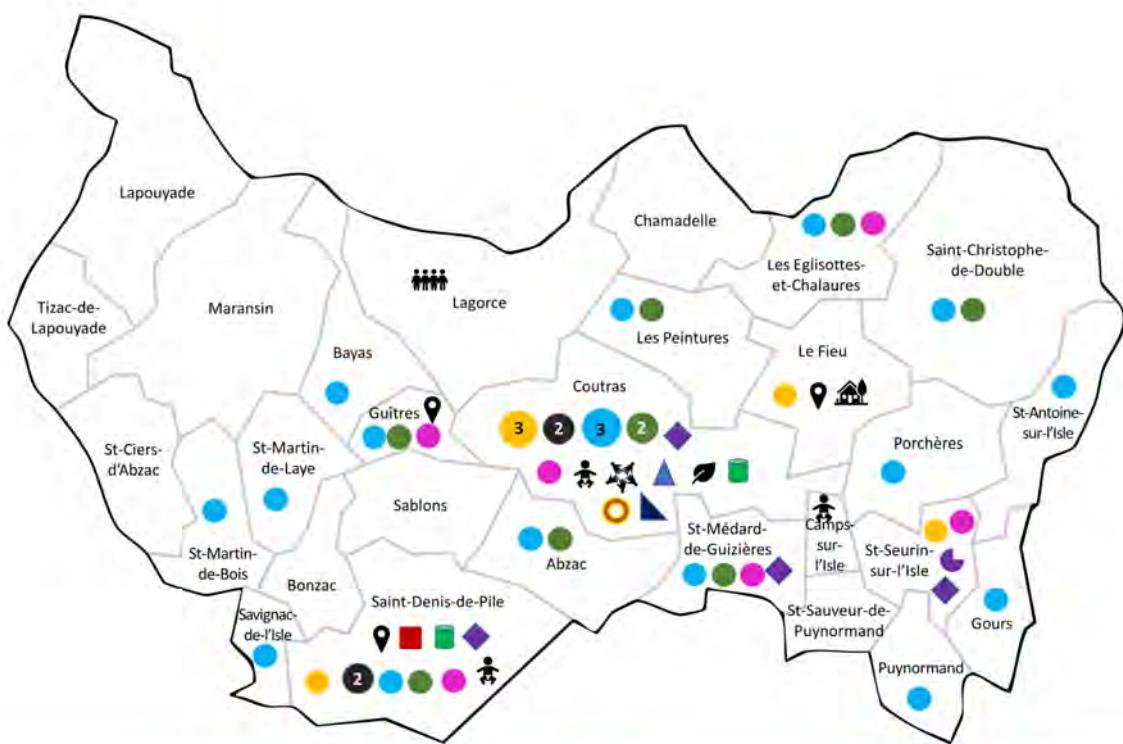
Réunions de travail avec 35 professionnels du monde associatif et institutionnel pour les interroger sur la vision qu'ils ont des familles sur le territoire et de leurs besoins.



La Charte Famille, initiée par la MSA et ses partenaires



## LA PARENTALITÉ : LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



● Association parents élèves (4)	● Ecoles maternelles (9)	● MAM (1)	● PMI (1)	● CIDFF (2)	■ Centre Social (1)
● Association (6)	● ALSH 6)	● LAEP (1)	● MDS (4)	● Oasis (1)	● Tendons la main (1)
● Ecoles élémentaires (18)	● Crèches (3)	● RPE (3)	● Permanence éducative 33 (1)	● Espace de Vie Sociale (1)	● Usine végétale



## LA PARENTALITÉ

### *La vie de famille : devenir parents*

**le post-partum** = une période marquée par une augmentation des troubles et des fragilités. Au niveau national, 16 % des femmes présentent une dépression dans les 2 mois qui suivent l'accouchement

**93 %** des répondants ont déjà entendu parler des difficultés durant la période du post partum.

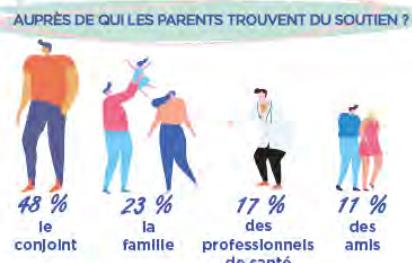
1 parent d'enfant âgé de 0 à 2 ans sur 2 déclare **s'être senti fragilisé** et ou débordé à la naissance de son enfant.

un accès au **mode de garde régulier** : proposition de 80 places d'accueil en collectivité.

un territoire riche (Grande ourse, PMI, Point Mousse)

### Constats

la charge de la garde de l'enfant est majoritairement **portée par la femme au sein du couple**



193 assistantes maternelles dont 12 **MAM**. Vieillissement des assistantes maternelles : proportion des Ass Mat de plus de 55 ans supérieure au taux départemental

l'accueil d'un enfant bouleverse tous les pans de la vie (administratifs, droits, organisation du quotidien, loisirs, culture, équilibre vie professionnelle et vie familiale, vie de couple)

une problématique du **mode de garde ponctuel ou alternatif**

Le mode de garde est une préoccupation prioritaire pour **41 % des répondants** pour les parents d'enfants de 0 à 2 ans.

**26 % des parents** ne pratiquant pas d'activité en dehors de chez eux ne le font pas à cause d'un problème de mode de garde.

**4 parents sur 10 interrogés** admettent ne pas s'accorder de temps de répit faute de mode de garde.

### Les besoins exprimés par les parents d'enfants de 0 à 2 ans, à la naissance de l'enfant

- Au domicile** : « aide au ménage, soutien, temps, argent, aide pour organiser la maison, regard professionnel sur les dangers pour bébé dans la maison, aide cuisine et garde bébé occasionnel ».
- Ouverture sur l'extérieur** : « groupe de parole pour avoir un regard extérieur et prendre du recul, événements avec activités pour découvrir des services (babygym, yoga bébé, signes, ...), lieux Kids friendly, restau, café, espace jeu couvert ».
- Mode de garde** : « plus de moments pour moi (mais impossible, travail à temps plein, nounou déjà trop chère pour rajouter des jours), mode de garde disponible plus tôt, faire garder notre enfant au domicile au moins 1 fois par semaine ».

### À retenir...

L'arrivée d'un nouveau né au est un événement de vie majeur qui génère de nouveaux besoins et peut fragiliser la cellule familiale.

### Durant la grossesse

La préparation est principalement axée sur la prise en charge médicale. Les autres domaines (social, professionnel, administratif) sont peu abordés.

Le retour au domicile comment l'apaiser et le faciliter afin de répondre aux besoins exprimés par les jeunes parents et leur permettre de se consacrer à leur nouveau rôle. Le jeune parent trouve du soutien auprès de son conjoint en priorité, c'est une période de repli sur la famille.

### Accompagnement des premières années de l'enfant

Le territoire est dans une démarche de déploiement d'actions en s'appuyant sur le dispositif national des 1000 premiers jours. Un enjeu est de permettre de déployer des lieux au plus proche des besoins et attentes des parents et favoriser une ouverture sur l'extérieur.

### Mode de garde

Premier pré-requis pour une insertion sociale, professionnelle et une préoccupation majeure pour les familles sur le territoire.

Accès contraint à un mode de garde occasionnel revient comme motif principal de renoncement (accès aux loisirs, à la culture, à des activités extérieures au domicile, démarches administratives, rendez vous médicaux). Réflexion à mener sur le développement de mode de garde alternatif.



La Charte Famille, initiée par la MSA et ses partenaires



# LA PARENTALITÉ

## La vie de famille : le rôle des parents

un contexte de **violences intra familiales**. Sur le territoire du Nord de la CALI, pour les statistiques diffusées, le nombre de victimes de violences intrafamiliales en 2024 atteint un taux de 5,1 pour 1000 habitants contre 3,4 en Gironde

une explosion du nombre d'**informations préoccupantes** sur le territoire

les **parents manquent de confiance** dans leur fonction parentale / peur de dire qu'on est en difficulté / peur de se confronter à l'autre / peur de se sentir jugé

### Constats

un besoin de **partager sur le «être parent»** d'adolescent

la **gestion et l'utilisation des écrans**  
par les parents comme par les enfants génère des difficultés éducatives / délitement des relations au sein de la famille / problématique / conséquences graves

un **réseau de partenaires** dense et complémentaire

chaque **période de transition** peut être source de difficultés nouvelles (passage de scolarité, fin de l'obligation scolaire, passage à la vie adulte)

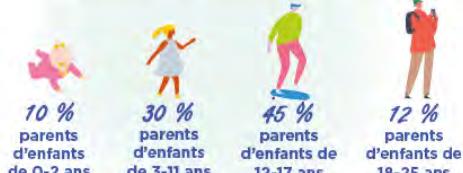
### PARMI LES PRÉOCCUPATIONS PRIORITAIRES DES PARENTS

- Les relations avec mon enfant (autorité, gestion des conflits, communication)



non questionné pour les parents de jeunes adultes

- La gestion et l'utilisation des écrans



### A retenir...

**Les actions parentalité.** Les parents expriment un besoin mais participent peu : réflexion à mener pour faire se rencontrer l'offre et la demande autour des actions parentalité : accessibilité / communication / proximité / gratuité.

**La question éducative.** Les relations parents enfants : un sujet qui relève de l'intime et encore tabou / comment accompagner à l'expression de difficultés éducatives et familiales ?

**Focus sur la gestion et l'utilisation des écrans** qui restent une préoccupation partagée par les parents et les professionnels.

2 enjeux :

Pour toutes les catégories d'âge, mener des actions de prévention sur les risques.

Travail d'accompagnement spécifique pour les parents et les enfants de 12 à 18 ans car enjeu éducatif au sein des familles.

**Le besoin de répit des familles**, 3 moments clés sont repérés : l'arrivée d'enfant, la période de l'adolescence et un changement dans l'activité professionnelle d'un parent.

### FREINS POUR PARTICIPER AUX ACTIONS AUTOUR DE LA PARENTALITÉ



### Le besoin des parents pour les aider dans leur rôle parental

- 79 % demandent des activités parents enfants
- 69 % demandent des rencontres parents enfants professionnels
- 67 % demandent des conférences en lien avec la parentalité

18 % des parents interrogés disent s'autoriser régulièrement des moments de répit parental.

72 % des parents monoparentaux déclarent souffrir d'un sentiment de solitude pour faire face au quotidien de leur(s) enfant(s). Les services prioritaires à mettre en place selon eux : des solutions de garde souple et accessibles, des aides financières spécifiques aux réalités monoparentales, des groupes de parole et un accès facilité à un soutien psychologique.

### Paroles de parents

- « j'ai besoin d'écoute de groupe de paroles ».
- « Besoin de temps pour le couple ».
- « Activités adultes pour les mamans mais avec option nounou pour les enfants ».



## LA PARENTALITÉ

Vivre dignement au quotidien

le territoire et les familles qui y vivent souffrent d'une image stigmatisée

un territoire riche en terme de structures et vie associative

un territoire avec des marqueurs de précarité forts

une forte représentation des familles monoparentales sur le territoire avec des besoins et fragilités socio-économiques qui leur sont propres

### Constats

des impacts sur tous les pans de la vie pour les familles confrontées à des situations de fragilités budgétaires : accès au logement, aux soins

#### Proportion des familles à bas revenus

RUC < seuil de bas revenus données CAF + MSA dec.2022



**44% des parents** déclarent connaître des services ou professionnels à qui s'adresser en cas de besoin. Parmi les structures les plus citées : les CCAS, le centre social et les espaces de vie sociale, les institutions.

Ce chiffre tombe à **31 %** pour les familles monoparentales.

#### Ils déclarent rencontrer des difficultés au quotidien pour...



##### bien se nourrir

près d'une sur 3  
1 sur 2 pour les familles monoparentales ou nombreuses



##### bien se soigner

près d'une sur 3  
2 sur 5 pour les familles nombreuses ou monoparentales



##### bien s'informer

1 personne sur 4  
2 sur 5 pour les familles nombreuses ou monoparentales



##### se sentir écouté

près d'une sur 3  
plus d'1 sur 2 pour les familles monoparentales ou nombreuses



##### s'amuser s'épanouir

1 personne sur 3  
plus d'1 sur 2 pour les familles nombreuses ou monoparentales



##### se déplacer

1 personne sur 4  
2 sur 5 pour les familles nombreuses ou monoparentales



##### bien se loger

1 personne sur 5  
1 sur 3 pour les familles nombreuses  
2 sur 5 pour les familles monoparentales

#### Paroles de parents

« Il faut des remboursements élargis, sinon on a pas de possibilité de faire les soins ».

« Sans une réduction des tarifications cantine et garderie mes enfants ne peuvent pas y aller ».

« Des activités gratuites pour l'enfant ».

« j'ai besoin d'une aide alimentaire ».

« J'ai besoin d'argent pour payer l'ensemble des charges de la famille ».

#### A retenir...

Proportion de familles en situation de **précarité forte** sur ce territoire.

Difficultés majorées pour les **familles monoparentales** et ou nombreuses notamment pour s'amuser, s'épanouir, bien se nourrir et se sentir écouté.

Dans un quotidien marqué par les **difficultés financières**, les parents cherchent à répondre en priorité aux besoins physiologiques de leur famille (logement, alimentation, soin). Cela peut se faire au détriment d'autres besoins qui sont pourtant essentiels dans la construction des enfants et le bien être des familles.

Comment se préoccuper de sa **fonction parentale** quand on est envahi par les difficultés matérielles du quotidien.

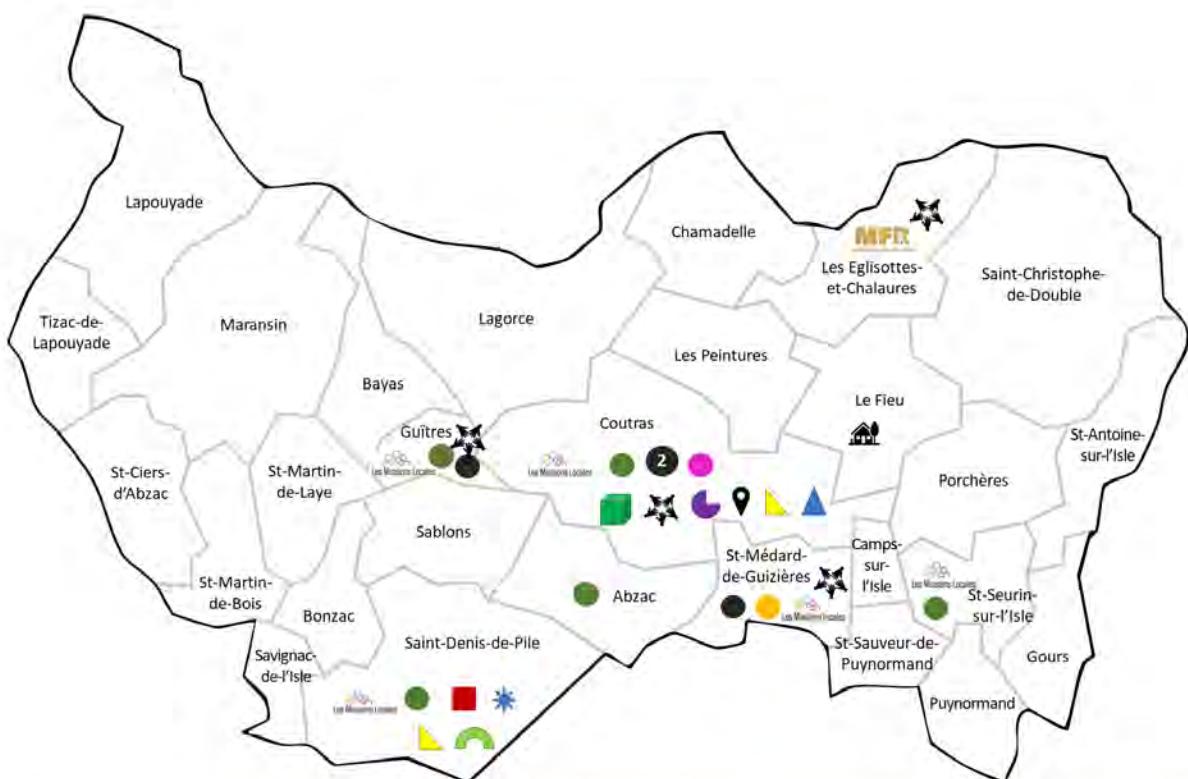
**Réfléchir collectivement** à développer des actions et initiative.



La Charte Famille, initiée par la MSA et ses partenaires



## LA JEUNESSE : LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



● Collèges (4)	● Ecole de la 2ème chance (1)	● Usine végétale (1)	● Permanence éducative CD33 (1)	● Pôle de Coopération des Acteurs (1)
● Lycée (1)	● MFR (1)	● Libournais Equipe Prévention Insertion (1)	● R33 (1)	● Centre social (1)
● Espaces Jeunes (5)	● Missions locales (5)	● Réseau Social Santé Jeunesse (4)	● HAJPL (2)	● Espace de vie Sociale (1)
				● Entre 2 eaux (1)



## LA JEUNESSE : 12 - 25 ANS

### L'accès à l'autonomie

une dégradation de la scolarité : décrochage scolaire, sortie de l'école sans qualification

#### Constats

#### Paroles de parents

« Plus d'aides scolaires, accompagnement orientation, aide pour trouver un apprentissage »

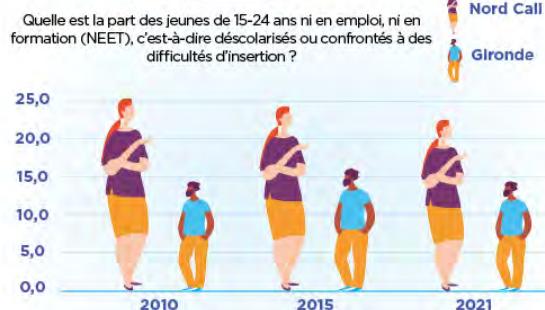
#### L'orientation scolaire est le premier thème de préoccupations des parents d'adolescents 12-17 ans (46%)

- 18% des parents d'enfants âgés de 12 à 17 ans déclarent rencontrer des difficultés dans la scolarité de leurs ados.
- 29% des parents indiquent qu'il manque des espaces d'informations pour l'orientation pour leur adolescent.
- 54% des parents de jeunes citent comme besoin prioritaire « des espaces d'information pour l'orientation et l'emploi ».

#### Les difficultés d'insertion

- Malgré une légère amélioration, la part des jeunes ni en emploi, ni en formation (NEET) demeure plus défavorable sur le territoire comparativement à la Gironde.

#### LES JEUNES EN DIFFICULTÉ D'INSERTION



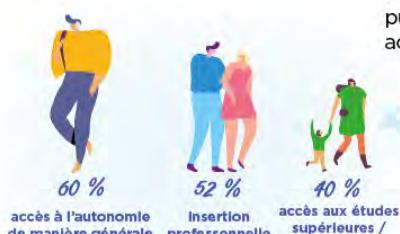
#### Le taux de chômage des jeunes du territoire

- Supérieur de 8 points (31,3 % contre 23,4 % en Gironde).
- Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes.

l'accès à l'autonomie dans la santé  
la mobilité est un frein

une difficulté d'accès au logement, au 1er logement

#### Constats autour de l'autonomie au quotidien pour les 18-25 ans



La mobilité est citée comme besoin prioritaire pour les ados et transversale aux différents axes de l'autonomie (accès aux transports publics, charge pour les parents, accès au code et au permis...)

#### Paroles de parents

« Des Transports publics et intercommunaux couvrant + de territoire et avec + de fréquences ». Davantage de modes de transport pour leur autonomie. Pourquoi pas payant, ce n'est pas un problème mais pour nous éviter de faire constamment taxi...»

#### A retenir...

L'accès à l'autonomie nécessite un accompagnement de l'ado et du jeune pour le passage dans sa vie d'adulte.

Le parent est aussi à accompagner pour une meilleure appréhension des étapes et démarches pour l'accès à l'autonomie de son enfant : parcours de scolarité / orientation / apprentissage / insertion professionnelle.

Cet accompagnement peut prendre différentes formes : Informations (sur les droits, les aides financières, l'orientation scolaire...), rencontre avec des professionnels, événements.

Un axe transversal à travailler pour faciliter tous les axes de l'autonomie : la mobilité.

Un axe qui questionne mais pour lequel nous avons peu de données : le logement.

#### Ce qui préoccupe le plus les parents de jeunes

- Les parents évoquent le lien entre situation financière et accès à l'autonomie notamment pour accéder au permis, à un logement.

#### Paroles de parents

« une aide financière pour ces jeunes sans emploi toujours chez leur parents ».

La Charte Famille, initiée par la MSA et ses partenaires





## LA JEUNESSE : 12 - 25 ANS

### La vie sociale

une fréquentation moindre des **activités et des espaces** à partir de 14 ans

le territoire offre une diversité d'activités, les parents sont globalement **satisfait** des offres culturelles, sportives et de loisirs pour les 12-25 ans

**29 %** des parents répondants déclarent que leurs adolescents fréquentent une structure du territoire.

#### POURQUOI LES ADOLESCENTS NE FRÉQUENTENT PAS LES STRUCTURES JEUNESSES



#### Pour autant...

Lorsque l'on questionne les parents sur les actions qu'ils souhaitent voir développer, pour les 12-17 ans, se sont les événements et animations jeunesse ainsi que la communication qui sont prioritaires.

#### EN PRIORITÉ, IL MANQUE AUX ADOS (12-17 ANS)...



#### A retenir

La vie sociale et la culture ne sont pas des sujets prioritaires pour les parents mais ils restent en demande d'une offre pour leurs adolescents

L'offre de loisirs et culturelle se confronte à l'utilisation excessive des écrans, l'action culturelle doit donc s'imposer très tôt dans la vie de l'enfant et de sa famille pour jouer un rôle de prévention et de lutte contre le repli sur soi.

La diversité de l'offre ne rencontre pas son public, une réflexion sur la communication est nécessaire .

Quels souhaits des acteurs associatifs quant au développement d'une offre spécifique Jeunesse ? Est-ce qu'il y a une envie collective ?

#### Constats

une difficulté de **repérage** et de **mobilisation** des jeunes

la vie sociale et l'accès à la culture sont freinés par l'usage excessif du numérique et par un manque de choix dans les propositions culturelles faites aux jeunes

#### Le numérique dans la vie des 12 - 25 ans

- Les parents confirment que la principale occupation de leur adolescent 12-17ans est l'usage des écrans (téléphone, jeux, réseaux, streaming...), viennent ensuite la pratique du sport et les sorties entre amis.
- Pour les 18-25 ans, l'usage du numérique est également la première occupation, suivie par les sorties (amis, resto, cinéma).

la vie sociale et culturelle n'est pas la priorité pour les parents des 12-17 ans

les préoccupations prioritaires des parents sont l'orientation scolaire, l'utilisation des écrans, le quotidien

#### Constats nuancés

la **difficulté de mobilité** est perçue comme un frein malgré l'offre existante qui ne couvre pas tous les besoins

pour les 18-25 ans, les sujets de préoccupations sont l'accès à l'autonomie, l'insertion professionnelle et l'accès aux études supérieures.

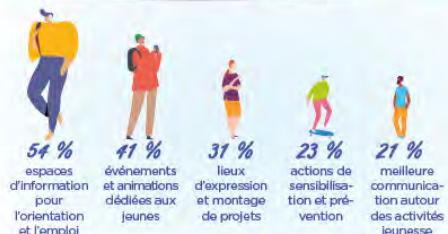
#### Paroles de jeunes

« Des calibus le dimanche!! et des bornes de calivelo dans les communes rurales, pour ne pas avoir des km à faire à pied pour rejoindre la maison »

#### La priorité pour les 18-25 ans

- les espaces d'information pour l'orientation et l'emploi
- des événements et animations jeunesse

#### EN PRIORITÉ, IL MANQUE POUR LES JEUNES (18-25 ANS)...





## LA JEUNESSE : 12 - 25 ANS

### Le bien-être des jeunes

un isolement accentué par l'addiction numérique précoce dès l'école primaire

une forte déterioration de la santé mentale chez les jeunes : anxiété, phobies scolaires, harcèlement, dépression

un lien entre la problématique santé et les ruptures dans le parcours de vie (rupture du lien social, déscolarisation, insertion professionnelle)

la violence omniprésente au quotidien, entre jeunes, sur les réseaux, incivilités et violences banalisées

un manque de ressources locales adaptées (accès aux médecins, à des spécialistes, éducation à la santé, santé sexuelle...)

des professionnels confrontés à des situations complexes (accompagnement de jeunes transgenre, situations de violences intrafamiliales, des situations de placement des enfants en structure d'accueil)

#### Thèmes préoccupants pour les parents d'adolescents

- 43% citent le quotidien de leur ado (alimentation, sommeil, épanouissement/bien-être ...) et 36% la violence (dont leur enfant peut être victime ou auteur, harcèlement scolaire ...).
- Thèmes préoccupant pour les parents les jeunes de 18-25 ans, 26% citent l'épanouissement/bien-être, la santé mentale et 24% le quotidien (alimentation, sommeil ...)

#### Paroles de parents (18-25 ans)

« Prévention sur les risques liés aux réseaux sociaux » « Prévention de la maladie mentale et prise en charge médicale psychologique »

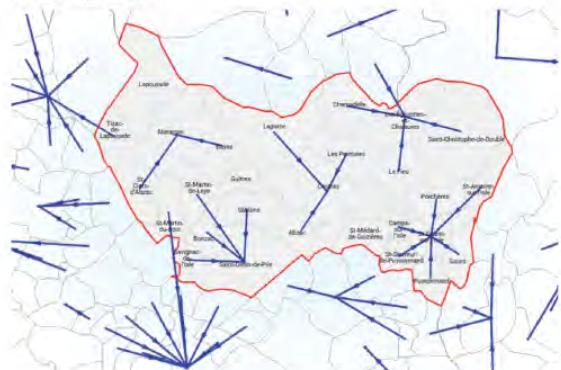


**14% des parents d'enfants âgés de 12 à 17 ans déclarent** rencontrer des difficultés dans le suivi médical de leurs ados ;

il s'agit principalement de difficultés d'accès : manque de professionnels de santé, difficultés pour trouver un médecin traitant, des spécialistes, prise en charge psychologique

#### PÔLES D'ATTRACTION DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES 2021

Flux majoritaires de consommation = un trait représente le plus le plus important de la commune de résidence des patients à la commune du professionnel - Source : C@rtoSanté.



#### Les jeunes et la santé...

- 60% des parents de jeunes âgés de 18 à 25 ans déclarent que leur enfant n'est pas autonome.
- Le jeune se confronte au manque de professionnel de santé et son propre manque d'autonomie pour la gestion administrative, la prise de RDV, la prise en charge médicale, le traitement ...

**18% des parents d'ados et 23% des parents de jeunes déclarent qu'il manque des actions de sensibilisation et de prévention sur le territoire.**



Un enjeux fort ressort pour les 2 tranches d'âges 12-17 ans et 18-25 ans autour de la santé mentale.

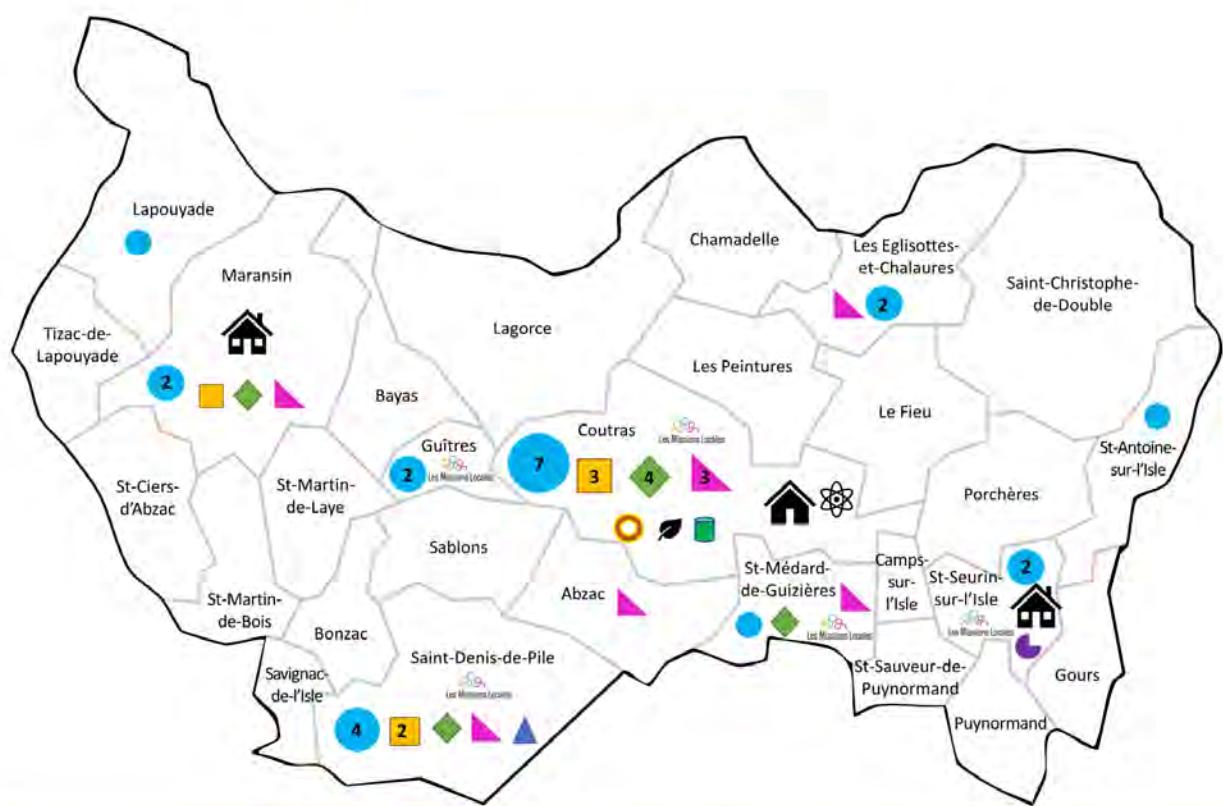
Cet enjeu se confronte au manque de professionnels de santé et au délai de prise en charge, à la précarité financière vécue par les familles du territoire, aux difficultés de mobilité

C'est un sujet sur lequel la Charte Famille seule peut difficilement intervenir.

Les constats et les préoccupations des parents sont corrélés à un besoin de prévention (de la violence, du mal-être, du harcèlement, de la santé physique au quotidien).



## LA SANTÉ: LES RESSOURCES DU TERRITOIRE





## LA SANTÉ

### L'accès aux soins et à la prévention

un manque de coopération entre les acteurs

un lien entre accès à l'offre de soins et accès à la mobilité

29% des répondants déclarent qu'il est parfois compliqué de bien se soigner ; cette proportion s'élève respectivement à 39% parmi les familles monoparentales et 37% parmi les familles nombreuses.

des difficultés administratives et la barrière langue

#### Constats offre de soins

des difficultés à trouver des médecins généralistes, spécialistes (orthophonistes, psychiatres, paramédical) ou structures médico-sociales avec des listes d'attente trop longues

27% des parents d'enfants âgés de 0 à 2 ans déclarent des difficultés dans le suivi médical de leur enfant, 18% des parents d'enfants âgés de 3 à 11 ans et 14% des parents d'enfants âgés de 12 à 17 ans.

60% des parents de jeunes âgés de 18 à 25 ans déclarent que leur enfant n'est pas autonome pour son suivi médical.



#### Les difficultés exprimées dans l'accès aux soins

- manque de professionnels de santé notamment les spécialistes, prise en charge psychologique difficile.
- Pour les 18-25 ans, manque d'autonomie (gestion administrative, prise de rdv, poursuite du traitement...).

#### Paroles de parents

« Il manque des spécialistes, tels que orthophonistes, dermatologues. Il est difficile voir impossible de trouver des rendez vous pour un bilan même avec recommandations du médecin généraliste ».

« Obligée de monter sur Bordeaux ou sa banlieue pour en avoir un qui vous prenne dans ses patients ».



un manque de lieu de prévention santé globale qui promeut une culture de la prévention sur les facteurs protecteurs : nutrition, activité physique, sommeil, sexualité, accès à l'information (type maison des sports, maison de la santé, maison de la nutrition)

Pour les parents, la santé est l'un des 3 thèmes prioritaires, en particulier entre 0 et 18 ans. En fonction de l'âge de l'enfant, les besoins diffèrent :



#### A retenir...

L'enjeu autour de la diversité et le développement de l'offre de santé est caractéristique des territoires ruraux, les habitants du territoire Nord CALI subissent le manque de professionnels de santé de proximité. L'offre de soins est une priorité de travail pour le CLS et la CPTS.

Parmi les préoccupations des parents, les sujets de santé sont prépondérants et peuvent faire l'objet de prévention santé.

La Charte peut venir étayer l'offre de prévention en complément des actions du CLS et CPTS.

La prévention santé questionne le lien entre les habitudes de vie (choisies ou subies) et la santé (précarité alimentaire et malbouffe / obésité et diabète ou sédentarité et consommation des écrans / sommeil...).

Réfléchir sur les thématiques prioritaires à mettre en place pour aller vers le public cible.



La Charte Famille, initiée par la MSA et ses partenaires



## LA SANTÉ

### La santé mentale

un manque lieu ressource pour les jeunes et les familles

la difficulté pour faire établir des diagnostics médicaux dès le plus jeune âge et le problème d'accès aux professionnels

une augmentation des fragilités, des troubles, des dépressions post-partum et des suicides maternelles

les professionnels sont préoccupés par la santé mentale des 12-25 ans

beaucoup de jeunes vont très mal, avec une tendance à l'isolement, des troubles du comportement, des phobies, des troubles bipolaires

l'activité du Réseau Santé Social Jeunes sur le grand Libournais : 316 jeunes reçus en entretien dont 197 nouvelles situation en 2024.

### Constats

**Sur 41 répondants**, 20 parents se sont sentis débordés ou fragilisés psychologiquement à la naissance de son enfant.

**93% des répondants** en avait déjà entendu parler, les difficultés liées au post-partum semblent connues mais l'arrivée d'un nouveau-né demeure un moment de fragilisation.

**Le jeune parent** trouve du soutien auprès de son conjoint et de la famille en priorité.

### Pour les parents des 18-25 ans,

26 % des répondants sont préoccupés par la santé mentale de leur jeune et exprime des besoins autour de la prévention de la maladie mentale, la prise en charge psychologique et la sensibilisation sur les réseaux sociaux.



**Pour les parents des 3-11 ans et des 12-17 ans**, les inquiétudes sont en lien avec la violence et le harcèlement scolaire pour respectivement 38 % et 36 % des parents répondants.



A retenir...

La santé mentale est une préoccupation pour la famille au sens large, pour les enfants comme pour les parents.

La question de la santé mentale revient aux grandes périodes de la vie qui fragilisent les individus : devenir parents, la période adolescence, le passage à l'âge adulte.

La santé mentale, notamment lors de l'arrivée d'un enfant au domicile doit faire l'objet d'une réflexion sur un accompagnement global lors de cette période.

La santé mentale peut être abordée par le prisme de la prévention, notamment lorsqu'elle est en lien avec un facteur externe à l'enfant et sa famille, comme dans le cas de violence, de harcèlement scolaire, d'usage excessif des réseaux et des écrans.

### Paroles de parents

« Soutien psychologique espace de parole pour les ados ».

« un lieu d'écoute et d'entraide pour les parents d'ado... ».



La Charte Famille, initiée par la MSA et ses partenaires



## LA SANTÉ

### Le handicap

des professionnels jugeant vis à vis des parents

des situations particulières : handiparentalité, enfant aidant

un réseau et des acteurs associatifs locaux (oasis, tendons la main)

la formation initiale des agents scolaires et périscolaires insuffisante

des parents isolés au sujet de la situation de handicap de leur enfant

la détection précoce avant la scolarisation pour prévenir des difficultés d'intégration scolaire

l'explosion des difficultés des jeunes à partir de 16 ans

la reconnaissance difficile du handicap d'un enfant (tabou, accès aux professionnels de santé, aspect financier)

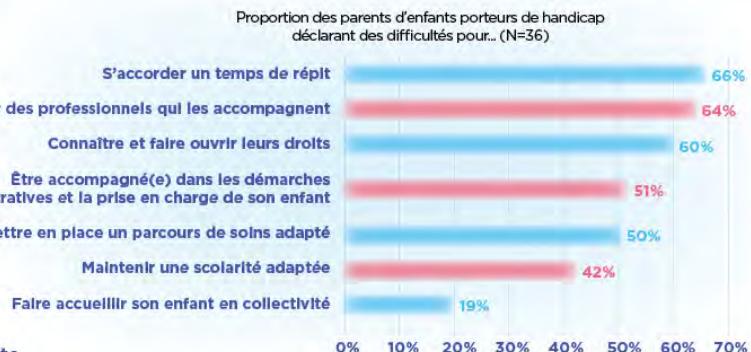
des jeunes en situation de handicap, avec une augmentation de la demande de diagnostic des troubles du spectre autistique



**36 familles** déclarent qu'un ou plusieurs de leurs enfant(s) sont porteurs de handicap (17% de l'échantillon de population).

### Constats

#### LES DIFFICULTÉS DES PARENTS D'ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP



#### Les parents sont confrontés au manque de spécialiste

- Pour assurer une prise en charge.
- Pour réaliser un premier bilan.
- Pour le dépistage.

#### Une fois le diagnostic posé, le parents se confrontent

- Alacomplexité des démarches administratives notamment auprès de la MDPH.
- Aladifficile coordination des institutions et administration.
- Au frein financier pour accéder à certaine prise en charge.

#### A retenir...

De la petite enfance à la jeunesse la situation d'handicap d'un enfant questionne la prise en charge du/des parents : son besoin de répit, d'accompagnement, d'information.

L'accompagnement du parent doit être global, proposant à la fois un soutien psychologique, un accompagnement dans la compréhension du handicap, un accompagnement humain pour l'accès aux droits, des solutions de répit adaptées à chaque situation.

La sensibilisation/formation des professionnels non-médicaux reste à développer pour faciliter le parcours des enfants en situation de handicap, et cela avant même le diagnostic afin de participer à la détection précoce.

#### L'enfant porteur de handicap et la collectivité

- La scolarité ou l'accueil en collectivité ne ressort pas comme première difficulté pour les parents.
- Des chiffres à nuancer au regard des paroles des parents qui s'expriment sur les prises en charge compliquées au sein de l'école.

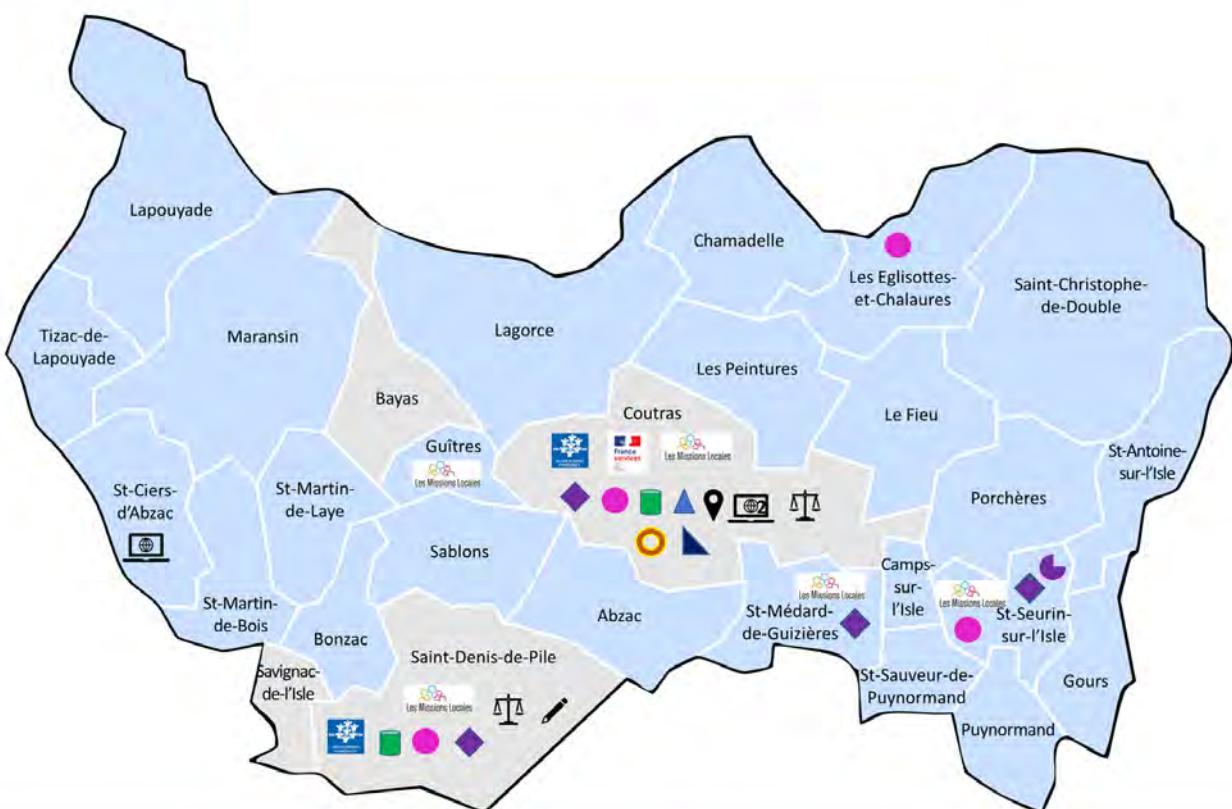
#### Paroles de parents

« Manque d'informations des enseignants sur les handicaps et procédures à adopter. Mise en place de PAP trop long... »

« les enfants dys ne sont pas reconnus par le corps enseignant, ils sont vu comme des «feignants»ils n'ont pas le droit de se plaindre »



## L'ACCÈS AUX DROITS : LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



Bus France services (24)

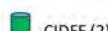
France Services (1)



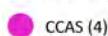
Point Relais CAF (2)



Missions locales (5)



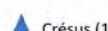
CIDFF (2)



CCAS (4)



MDS (4)



Crésus (1)



Imagination (1)



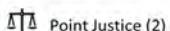
Le lien (1)



Conseiller numérique (3)



Ecrivain public (1)



Point Justice (2)



UDAFAF (1)



Tendons la main



## L'ACCÈS AUX DROITS

### Le non recours

des facteurs liés à l'**information et à la connaissance** (manque d'information, besoin d'accompagnement individuel non couverts, lourdeurs administratives, découragement)

des facteurs en lien avec l'inclusion **numérique** (fracture numérique, manque de compétences et de matériels)

des facteurs liés à l'**accessibilité géographique** (éloignement des services publics, fermeture des guichets au profit du tout numérique, difficulté de mobilité)

des facteurs **socio-culturels** (peur de la stigmatisation, valorisation de l'autonomie, défiance envers les institutions, peur de demander de l'aide)

l'existence de **2 espaces France Service** complémentaires . Manque de repérage des structures relais , méconnaissance des lieux d'accompagnement, partenaires qui peuvent avoir le sentiment d'intervenir en doublon sur des secteurs

D'après les professionnels du territoire, le non recours est particulièrement marqué concernant



L'aide à la constitution des dossiers MDPH défaillante sur le territoire.

L'alerte sur le non recours aux modes de garde.

**40 %** des répondants connaissent le **bus France Service de la CALI** récemment déployé sur le territoire.  
Parmi eux, **5 %** l'ont déjà utilisé.

**55 %** des personnes interrogées déclarent ne connaître aucun professionnels ou services à qui s'adresser **en cas de difficulté**.  
Proportion qui monte à 56 % chez les familles monoparentales et 68 % chez les familles nombreuses.

**30 %** des répondants connaissent la **Maison France Service de Coutras**.  
Parmi eux, **30 %** l'ont déjà utilisée.

Pour ceux qui connaissent des **professionnels** qui pourraient les aider, ils citent :  
- 40 % la PMI,  
- 30 % le médecin traitant,  
- 27 % le CCAS ou la mairie de leur commune.

A retenir...

Le non recours aux droits est un enjeu national aggravé sur le territoire du Nord de la CALI par le caractère rural et les problèmes liés à la mobilité et à l'accèsibilité géographique.

Enjeu fort de coordination et de communication sur la richesse de l'existant sur le territoire pour rendre visible l'existant.

Il y a besoin d'information claire et simplifiée pour toutes les populations. Réflexion essentielle à mener sur l'accès aux droits en veillant à une mobilisation des partenaires sur le sujet.

Le territoire déploie une politique d'aller vers notamment grâce au bus France service.

L'accès aux droits pour toutes les familles dépend de la qualité de l'accompagnement humain, de la proximité réelle et pratique des services.



un territoire riche en matière d'offres : conseillers numériques / guide numérique de la CALI / réseau associatif

### Constats partagés

une dématérialisation toujours plus importante des démarches du quotidien : accès aux droits, inscription et suivi du parcours scolaire notamment dans les périodes de transition (pronote, parcoursup...) / inscription aux services municipaux (cantine, garderie, ...) / demande de bourses scolaires...

un territoire inégalement couvert : des zones blanches en terme de couverture de réseau comme de services

#### Pour les professionnels

- La dématérialisation est source de précarisation des situations.
- Les familles sont confrontées à une inégalité d'accès et d'usage des technologies numériques qui engendre une fracture numérique.
- Les difficultés majeures sont l'absence de compétences ou de matériel adapté, la méconnaissance des lieux d'accès au matériel et à l'information, les difficultés financières pour s'équiper.

#### Pour les familles

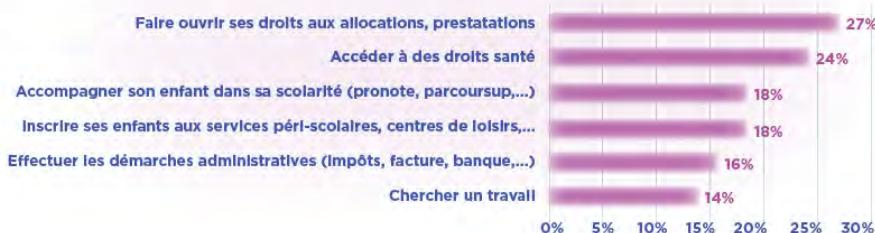
**1 répondant sur 5** déclare rencontrer des problèmes avec le numérique ou estime ne pas pouvoir gérer seul.

Proportion surement surestimée du fait de la nature en ligne de l'enquête.



#### LES DIFFICULTÉS D'UTILISATION

Proportion des répondants déclarant que les démarches en ligne constituent une difficulté majeure dans les actes au quotidien



#### Paroles de parents

- « On a surtout besoin d'être réellement écouté, d'avoir des gens compétents et être informé sur les droits ».
- « Je souhaite plus d'information en papier car sur internet on a pas forcément le temps de tout voir ».
- « Je ne sais pas comment obtenir des renseignements en ligne pour trouver des professionnels ».

#### A retenir...

Comment donner de la visibilité à l'offre existante et lui permettre de rencontrer la demande et de répondre aux besoins des familles en matière de numérique.

A l'ère de la dématérialisation, les familles expriment toujours plus un besoin d'accompagnement humain et de proximité. La problématique du numérique dans l'accès au droit peut générer des situations de précarité ou de fragilité pour les familles.

Se pose également la question de la montée en compétence et l'autonomie du public face au numérique.

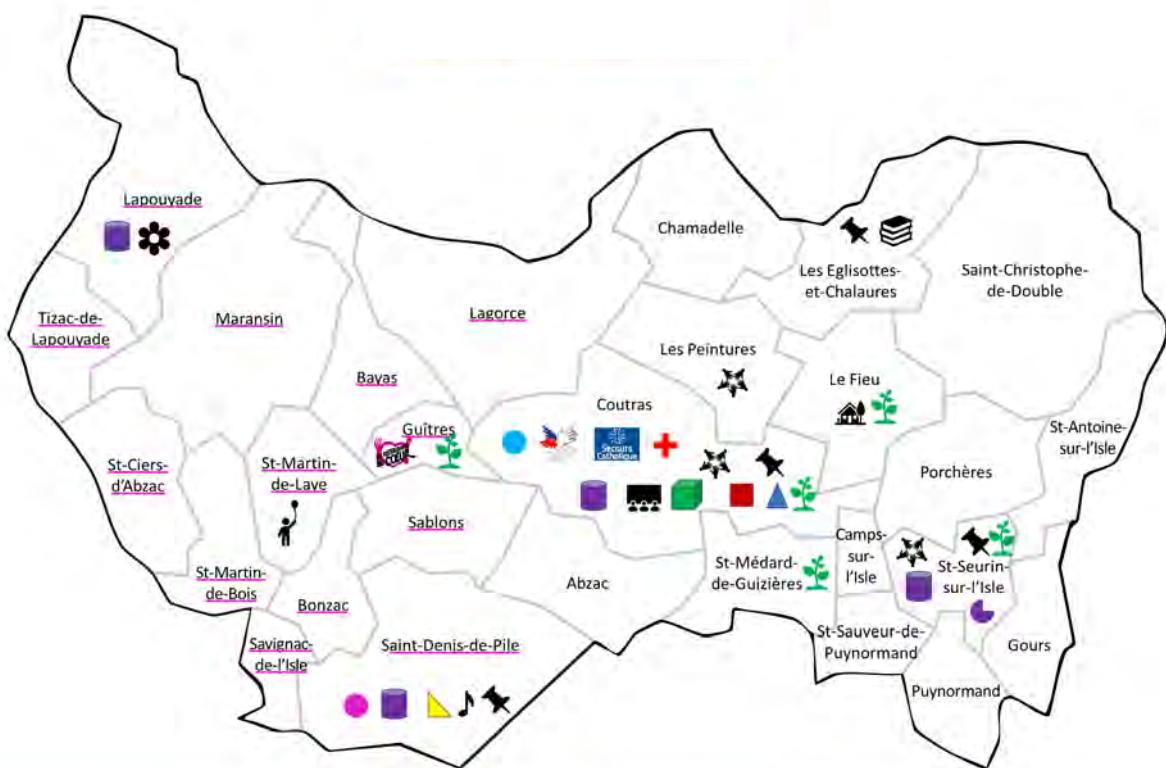
Attention particulière à apporter aux publics avec des besoins spécifiques (barrière de la langue / fracture numérique / précarité).



La Charte Famille, initiée par la MSA et ses partenaires



## LE VIVRE ENSEMBLE : LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



Esprit de solidarité	Secours populaire	Epicerie solidaire (3)	Médiathèque (4)	Conseil citoyen	Accordeur	Usine végétale
Portrait de famille	Secours catholique	Cœur de dragon	Cinéma	Action CALI Culture (4)	Musik à Pile	Jardins partagés (5)
Resto du Coeur	Croix rouge	Maison départementale des Solidarités	Bibliothèque	Tendons la main	Alter Ego	La Possiblerie



## LE VIVRE ENSEMBLE

### Le développement du lien social

des freins culturels et/ou psychologiques : aller vers, peur de l'autre, s'inscrire dans un collectif, agoraphobie...

#### Constats

des difficultés à mobiliser les familles

l'existence d'une offre d'animation avec une fréquentation faible parfois

un isolement des familles / Entre soi

#### 40% des répondants pratiquent une activité proche de chez eux :

- 38% parmi les répondants des communes « pôles du territoire » (Coutras-St Denis et St Médard).
- 42% parmi les répondants des autres communes du territoire.

#### Quels freins pour une activité ?

- Pour 6 répondants sur 10, les freins principaux à la pratique d'une activité sont en lien avec le manque de disponibilité et le financement.
- Les familles monoparentales sont plus impactées par le financement et le mode de garde.

#### LES RAISONS POUR LESQUELLES LES PERSONNES NE PRATIQUENT PAS D'ACTIVITÉS



#### Paroles de parents

« Activité parents enfants comme danse en famille ou musique sport en famille pour motiver les enfants à pratiquer ».

« Tarifs solidaires / Accessibilité et Proximité de l'offre / Convivialité et Bienveillance ».

#### A retenir...

60 % des parents répondants ne pratiquent pas d'activité à l'extérieur de leur sphère amicale ou familiale.

Comment améliorer l'attractivité de l'offre : réflexion sur le contenu des activités, adaptation aux contraintes des familles...

Il y a un attendu sur les activités à réaliser en familles qui ont un double intérêt : lever le frein lié au mode de garde et intérêt familial et pédagogique de pratiquer une activité commune.

Il y a un attendu sur le développement d'activités à destination des 0-11 ans.

#### PRIORITÉ DES PARENTS EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS



Les activités familiales, sportives et culturelles sont prioritaires, avec peu d'avis divergents selon le lieu d'habitation.

Lorsque l'on questionne plus précisément les attentes en terme d'animation, les parents insistent sur le développement d'activités pour les enfants de 0 à 11 ans.

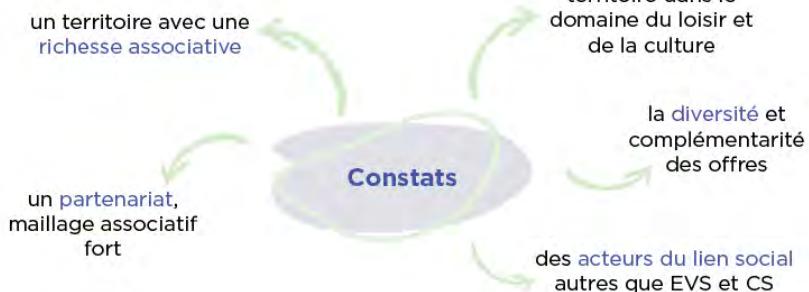
#### Paroles de parents

« Des choses pour les enfants n'étant pas encore concernés par Cali jeunesse (de 11 à 17 ans), il pourrait y avoir notamment durant les vacances scolaires des excursions à la Coccinelle, Paleosite, Cap sciences, à l'océan, des spectacles pour enfants, des initiations/découvertes des instruments de musique/sports, de cours de natation abordables et dès 3ans ».



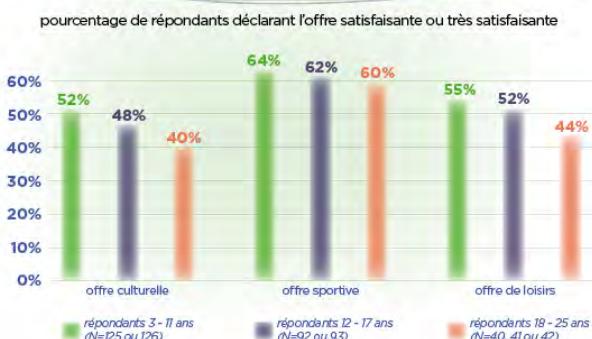
## LE VIVRE ENSEMBLE

*Le loisir et la culture comme vecteur de lien social*



Plus d'un parent interrogé sur 2 sollicite plus d'activités parents enfants toutes tranches d'âges des enfants confondues.

SATISFACTION DES PARENTS RELATIVE À L'OFFRE GLOBALE SUR LE TERRITOIRE



A retenir...

Les parents interrogés sont globalement satisfaits de l'offre sportive. C'est plus nuancé pour l'offre culturelle (satisfaction qui décroît en fonction de l'âge) et de loisirs.

L'accès au sport et à la culture sont des espaces de socialisation complémentaires à l'école et à la famille et permettant une mixité des populations.

Identifier les freins et permettre de les lever pour permettre de répondre aux besoins de davantage de familles et notamment celles qui ont moins accès à l'offre locale.

Renforcer l'offre culturelle et de loisirs.

Selon les territoires, satisfaction plus forte sur les communes "pôles" pour les enfants de 3-11 ans, en particulier pour l'offre de loisirs.

Néanmoins, lorsque qu'on interroge les parents sur la principale occupation de leurs enfants de 12 à 25 ans, c'est l'utilisation des écrans qui ressort en premier..

# Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à ce diagnostic.

La diversité des professionnels impliqués dans les temps de concertations a enrichi les échanges et a permis des regards croisés sur le quotidien des familles.

Merci également aux parents qui ont pris le temps de répondre avec sincérité au questionnaire.



## Ils ont participé

Le service social en faveur des élèves, le collège de Guîtres, la Maison Départementale des Solidarités Coutras, le CCAS de Coutras, Esprit de Solidarité, Portraits de Familles, les services CALI Petite Enfance et Enfance, le service Politique de la Ville de la CALI et Coutras, Tendons la Main, la Mission Locale du Libournais, Cantine 209 et Cargo 209, Alter&Go, le Centre Hospitalier Libourne, le Réseau Santé Social Jeunes, la Grande Ourse, la CAF, le Contrat Local de Santé, l'ADAV33, le multi-accueil Mini-Pouss, Territoires des possibles, l'UDAF, OASIS, CIDFF33, Naissance et petits pas, l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc, l'ALSH Coutras, la Préfecture, les élus de St Seurin sur l'Isle, St Denis de Pile, Guîtres, Coutras.



### Les animatrices de la Charte

Emilie LORUT et Astrid DOUMAX,  
travailleurs sociaux MSA Gironde  
[chartefamille.nordcali.blf@msa33.msa.fr](mailto:chartefamille.nordcali.blf@msa33.msa.fr)  
Service Action Sanitaire et Sociale MSA Gironde